



EDITORIAL du PRÉSIDENT

Notre Association, grâce à Vous Tous, au Conseil d'Administration et au dévouement de son Bureau poursuit sa route défrichée par notre Président Fondateur Christian FOSSIER, il y a 10 ans bientôt.

Pour faciliter la communication, le Conseil d'Administration a décidé de créer un bulletin de liaison à parution annuelle.

Vous pourrez ainsi disposer du compte-rendu des réunions, de l'ensemble des manifestations de l'année écoulée et des projets de l'année en cours.

Ce premier numéro permettra à chacune et chacun de se remémorer l'historique de notre association, la composition actuelle du Bureau, nos devoirs et d'y découvrir des informations générales sur le fonctionnement de la Fédération Nationale.

Bonne route pour ce nouveau moyen d'échanges, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos remarques et vos propositions (les rédacteurs sont les bienvenus, en particulier, si des plumes se sentent inspirées pour rejoindre l'équipe rédactionnelle).

A bientôt de vous rencontrer.

BONNES VACANCES A TOUTES ET TOUS !!!!

Le Président,
Claude REDON

Assemblée Générale 2011 - Dampierre-en-Burly



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Du 12 mars 2011 à DAMPIERRE-EN-BURLY

Après émargement de la feuille de présence et dépôt des pouvoirs, la participation à l'Assemblée Générale ressort à 60 %.

Le Président, Claude REDON ouvre l'assemblée à 9h45 en remerciant les adhérents de leur présence et excusant les personnalités empêchées ou celles qui, comme :

- Gaston LANGE, Président de l'ADAMEL
- Xavier DESCHAMPS, Président de l' AML
- Jean-Pierre SUEUR, Sénateur et membre de notre association, doivent nous rejoindre en cours de séance.

Remerciant ensuite Claude de GANAY, Conseiller Général et Maire de DAMPIERRE-en-BURLY de nous recevoir en sa commune, il lui donne la parole.

Claude de GANAY nous souhaite la bienvenue et nous présente sa commune ainsi que la Communauté de Communes qu'il préside. Il se dit très honoré par notre présence aujourd'hui et félicite Christian FOSSIER pour la création de l'AAMAL qui, dit-il, a encore un rôle à jouer dans l'environnement démocratique de notre pays.

- Le Président Claude REDON présente son rapport moral qui est adopté à l'unanimité.
- Le Secrétaire Roland SURPLIE présente son rapport d'activité, adopté à l'unanimité.
- Le Trésorier sortant, Philippe SAVOURE-LEJEUNE présente le rapport financier 2010, adopté à l'unanimité après l'intervention du vérificateur aux comptes, Jean POUPET.
- Le nouveau Trésorier Gérard BEAUDOIN présente le budget prévisionnel 2011. Adopté à l'unanimité, il sera joint au C-R.

A la demande du Président, le Secrétaire Roland SURPLIE procède à l'élection des administrateurs. M^{me} Colette GIREL et M. Guy BUSICCHIA ne se représentant pas, les autres administrateurs sortant (M^{mes} Chantal JOSEPH, Juliane LE COCQ et MM Claude REDON, Philippe SAVOURE-LEJEUNE et Roland SURPLIE + les nouveaux candidats : Jean DEBRON et André RENVOISE) se présentent à l'Assemblée.

Personne n'ayant souhaité un vote à bulletin secret, l'ensemble des candidats est élu à mainlevée pour 3 ans.

Le Président évoque alors un programme 2011, tenant compte des réponses au sondage expédié à chaque membre de l'Association.

Ainsi, une sortie au CABARET DON CAMILO avec visite d'un Musée est envisagée pour fin mai et un voyage de deux jours avec découverte de l'usine marémotrice de la RANCE pour l'automne.

Une séance de remise à niveau des connaissances de chacun au Code de la Route est envisagée et reste à organiser.

Toutes les communes n'étant pas concernées par les élections cantonales en 2011, il n'y aura pas d'attribution de MARIANNE cette année.

Après les interventions du Président M. Xavier DESCHAMPS, du Sénateur Jean-Pierre SUEUR et du Président Gaston LANGE, une discussion s'engage avec la salle au sujet du seuil de scrutin de liste lors du renouvellement des Conseillers Municipaux. Xavier DESCHAMPS a souhaité recueillir l'opinion des Maires du Loiret dont les communes comptent moins de 3500 habitants. L'AML a transmis les résultats de l'enquête aux parlementaires du Loiret : une majorité souhaite que le seuil soit maintenu à 3500 habitants.

Le Président remercie tous les intervenants et lève la séance à 11H45.

Les participants retrouvent les conjoints de retour d'une visite au Musée de la Faïencerie de GIEN autour d'un apéritif offert par la commune de DAMPIERRE-en-BURLY.

Poursuivant le programme de cette journée, nous étions environ 80 à nous retrouver au MUSÉE DU CIRQUE ET DE L'ILLUSION pour un repas festif très apprécié, suivi du spectacle « C'EST MAGIQUE » et la visite du Musée.

Si le retour se fit sous une pluie arrivée subrepticement, c'est la satisfaction de ce temps agréable passé ensemble qui restera dans nos mémoires.

Le Secrétaire
Roland SURPLIE